FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit PLEXUS® MA330 Activateur

Autres moyens d'identification

SKU# 0924

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiquesLiquides inflammablesDangers pour la santéToxicité aiguë, par inhalation

Toxicité aiguë, par inhalation Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Sensibilisation cutanée
Catégorie 2
Catégorie 2B
Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Non classé.

Irritation des voies respiratoires de catégorie

3

Catégorie 2

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Mention de danger

Danger

Liquide et vapeur très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

Nom de la matière : PLEXUS® MA330 Activateur SDS CANADA

0924 Version n°: 03 Date de révision: 11-Novembre-2020 Date d'émission : 26-Mai-2019

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Tenir au frais. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

Renseignements supplémentaires Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Méthacrylate de méthyle		80-62-6	60 - 100
PYRIDINE, 3 ,5-DIETHYL-1,2-DIHYDRO-1-PHE YL-2-P ROPYL-	N	34562-31-7	1 - 5
Carbonate de calcium		471-34-1	0.1 - 1
Autres composant sous les niveaux	κ à déclarer		15 - 40

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Nom de la matière : PLEXUS® MA330 Activateur SDS CANADA 2/10

Dangers spécifiques du produit dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeur très inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Nom de la matière : PLEXUS® MA330 Activateur SDS CANADA 3 / 10 0924 Version n°: 03 Date de révision: 11-Novembre-2020 Date d'émission : 26-Mai-2019

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs. échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ETATS-UNIS. Valeurs	s limites d'exposition de l'ACGIH
---------------------	-----------------------------------

Composants	туре	valeui
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	STEL	100 ppm
	TWA	50 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur
Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)	TWA	10 mg/m3
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	STEL	410 mg/m3
		100 ppm
	TWA	205 mg/m3
		50 nnm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)	STEL	20 mg/m3	Poussières totales.
	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	STEL	100 ppm	

Nom de la matière : PLEXUS® MA330 Activateur SDS CANADA

0924 Version n°: 03 Date de révision: 11-Novembre-2020 Date d'émission : 26-Mai-2019

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	Forme
	TWA	50 ppm	

Canada, LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) Type

Composants	Туре	Valeur
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	STEL	100 ppm

TWA

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Composants Valeur

Type

METHYL METHACRYLATE STEL 100 ppm (CAS 80-62-6)

> **TWA** 50 ppm

50 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	TWA	205 mg/m3	
		50 ppm	

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Туре	Valeur	
Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)	15 minutes	20 mg/m3	
	8 heures	10 mg/m3	
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	15 minutes	100 ppm	
	8 heures	50 ppm	

Valeurs biologiques limites Contrôles d'ingénierie

appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Protection respiratoire

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Pâte. État physique Liquide. **Forme** Pâte. Couleur Noir.

Odeur Fragrant Seuil olfactif Non disponible. Ha Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

-48 °C (-54.4 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 100.5 °C (212.9 °F) estimation

10.0 °C (50.0 °F) estimation Point d'éclair

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

2.1 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

12.5 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

51.33 hPa estimation Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur

Densité relative

Non disponible.

Solubilité

Viscosité

Non disponible. Solubilité (eau) Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Non disponible.

Autres informations

Densité 0.96 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Inflammable IB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 0.96 estimation

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de Réactivité

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures à la température de décomposition. Éviter les températures supérieures

au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts. Nitrates. Peroxydes.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation.

Nom de la matière : PLEXUS® MA330 Activateur SDS CANADA

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Provoque une irritation des yeux.

Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et

toxicologiques

Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiquë Nocif par inhalation.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Carbonate de calcium (CAS 471-34-1)

Aiguë

Orale

Rat DL50 6450 mg/kg

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)

<u>Aiguë</u> Inhalation

CL50 Souris 18.5 mg/l, 2 heures

Orale

DL50 Rat 7800 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires Provoque une irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

ACGIH - Sensibilisation

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Sensibilisation cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Carbonate de calcium (CAS 471-34-1) Irritant Canada - danger et LEMT pour le Manitoba : Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Sensibilisateur.

Canada - données sur les dangers et LEMT pour la Saskatchewan : Sensibilisant

Sensibilisateur. Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Evaluation globale de la cancérogénicité

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Nom de la matière : PLEXUS® MA330 Activateur 0924 Version n°: 03 Date de révision: 11-Novembre-2020 Date d'émission : 26-Mai-2019 SDS CANADA

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Méthacrylate de méthyle 1.38

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

LIN133 Numéro ONU

Désignation officielle de

transport de l'ONU

ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable, Limited Quantity

Classe de danger relative au transport

3 Classe Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage

Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour

l'utilisateur

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN1133 UN number

UN proper shipping name Adhesives containing flammable liquid, Limited Quantity

Transport hazard class(es)

3 **Class** Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No. **ERG Code** 3L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN1133

UN proper shipping name Transport hazard class(es) ADHESIVES containing flammable liquid, Limited Quantity

Class 3

Nom de la matière : PLEXUS® MA330 Activateur SDS CANADA Subsidiary risk Packing group |||

Environmental hazards

Marine pollutant No. EmS F-E, S-D

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

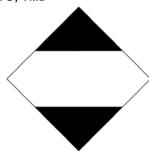
l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA



IMDG; TMD



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou régionNom de l'inventaireEn stock (Oui/Non)*AustralieInventaire australien des substances chimiques (AICS)Oui

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)* Canada Liste intérieure des substances (LIS) Canada Liste extérieure des substances (LES) Non Chine Inventaire des substances chimiques existantes en Chine Oui (IECSC)

Europe Inventaire européen des substances chimiques commerciales Non

existantes (EINECS)

Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) Europe Non Non

Japon Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles

(ENCS)

Corée Liste des produits chimiques existants (ECL) Oui Nouvelle-Zélande Inventaire de la Nouvelle-Zélande Oui

Inventaire philippin des produits et substances chimiques **Philippines** Non

(PICCS)

Taïwan Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Oui

Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi États-Unis et Porto Rico Oui

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

Date de publication 26-Mai-2019

Date de la révision 11-Novembre-2020

Version n° 03

Avis de non-responsabilité ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes

informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

Nom de la matière : PLEXUS® MA330 Activateur SDS CANADA

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit mA300 Adhésif

Autres moyens d'identification

0904T SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle

Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

978-777-1100

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Liquides inflammables Dangers pour la santé Toxicité aiguë, par contact cutané

Catégorie 4 Toxicité aiguë, par inhalation Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Sensibilisation cutanée Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Irritation des voies respiratoires de catégorie

Catégorie 2

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Non classé.



Mention d'avertissement

Danger

Liquide et vapeur très inflammables. Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par

inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom de la matière : mA300 Adhésif SDS CANADA

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Tenir au frais. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

Renseignements supplémentaires Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Méthacrylate de méthyle		80-62-6	40 - 70
CHLOROSULFINATED POLYETHLENE		68037-39-8	15 - 40
Acide méthacrylique		79-41-4	5 - 10
Hydroxytoluène butylé (BHT)		128-37-0	0.5 - 1.5
HYDROQUINONE		123-31-9	0.1 - 1
Talc		14807-96-6	0.1 - 1
Autres composant sous les niveau	x à déclarer		10 - 30

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Nom de la matière : mA300 Adhésif SDS CANADA

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Agents extincteurs inappropriés

Dangers spécifiques du produit dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeur très inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles. équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiquement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moven mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Nom de la matière : mA300 Adhésif SDS CANADA

0904T Version n°: 05 Date de révision: 08-Février-2022 Date d'émission : 05-Juin-2019

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

2 mg/m3

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Talc (CAS 14807-96-6)

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exp Composants	osition de l'ACGIH Type	Valeur	Forme
METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)	TWA	20 ppm	
HYDROQUINONE (CAS 123-31-9)	TWA	1 mg/m3	
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	STEL	100 ppm	
	TWA	50 ppm	

TWA

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)		
Composants	Туре	Valeur Forme
METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)	TWA	70 mg/m3
		20 ppm
HYDROQUINONE (CAS 123-31-9)	TWA	2 mg/m3
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	10 mg/m3

Nom de la matière : mA300 Adhésif sds canada

0904T Version n°: 05 Date de révision: 08-Février-2022 Date d'émission : 05-Juin-2019

Fraction respirable.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pouchimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée Composants Type Valeur F METHACRYLIC ACID (CAS TWA 20 ppm 79-41-41 <th>Forme</th>	Forme
TWA 205 mg/m3 50 ppm Talc (CAS 14807-96-6) TWA 2 mg/m3 F Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour la Colombie-Britannique.) Zomposants Type Valeur F ZETHACRYLIC ACID (CAS TWA 20 ppm 19-41-4) HYDROQUINONE (CAS TWA 1 mg/m3 2-3-3-1-9) SUTYLATED TWA 2 mg/m3 F Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) TWA 20 ppm 20 ppm 20 ppm 20 ppm 20 ppm 20 ppm 21 ppm 22 ppm 23 ppm 24 ppm 25 ppm 26 ppm 26 ppm 27 ppm 28 ppm 29 ppm 20 p	
Falc (CAS 14807-96-6) TWA 2 mg/m3 Falc (CAS 14807-96-6) TWA 3 mg/m3 Falc (CAS 14807-96-6) TWA 4 mg/m3 Falc (CAS 14807-96-6) TWA 5 mg/m3 Falc (CAS 1	
Table (CAS 14807-96-6) TWA 2 mg/m3 F	
Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour inimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée Composants Type Valeur F METHACRYLIC ACID (CAS 9-41-4) 1/YDROQUINONE (CAS 17WA 9-41-4) 1/YDROQUINONE (CAS 17WA 1 mg/m3 1/23-31-9) 1/YDROQUINONE (BHT) 1/YDROQUINONE (BHT) 1/YDROQUINONE (BHT) 1/YDROQUINONE (BHT) 1/YDROQUINONE (BHT) 1/YDROQUINONE (CAS 18-37-0) 1/YDROQUINONE (CAS 18-37-0) 1/YDROQUINONE (CAS 17WA 1 mg/m3 1/YDROQUINONE (CAS 1 mg/m3 1 mg/	
Shimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée Composants Type Valeur F Valeur Valeur WETHACRYLIC ACID (CAS TWA 20 ppm 99-41-4)	Particules inhalables
### ### ### ### ### ### ### ### ### ##	
1 mg/m3 1 mg/m3 2 mg	Forme
1	
INDROXYTOLUENE (BHT)	
TWA 50 ppm	Vapeur et aérosol, inhalables.
TWA 2 mg/m3 F Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) Composants Type Valeur F METHACRYLIC ACID (CAS TWA 20 ppm 9-41-4) MYDROQUINONE (CAS TWA 1 mg/m3 23-31-9) METHYLATED TWA 2 mg/m3 F MITHYLATED STEL 100 ppm CAS 128-37-0) METHYL METHACRYLATE STEL 100 ppm Calc (CAS 14807-96-6) TWA 2 mg/m3 F Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) METHACRYLIC ACID (CAS TWA 20 ppm 9-41-4) MYDROQUINONE (CAS TWA 20 ppm 9-41-4) MYDROQUINONE (CAS TWA 2 mg/m3 F MITHYLATED TWA 3 mg/m3 23-31-9) MITHYLATED TWA 2 mg/m3 F MITHYLATED TWA 3 mg/m3 23-31-9) METHYLATED TWA 50 ppm METHYL METHACRYLATE STEL 100 ppm	
Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) Composants Type METHACRYLIC ACID (CAS 9-41-4) MYDROQUINONE (CAS 23-31-9) MUTYLATED TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 30-8128-37-0) METHYL METHACRYLATE CAS 80-62-6) TWA 50 ppm FUTYLATED TWA 50 ppm TWA 50 ppm TWA 50 ppm FUTYLATED TWA 50 ppm TYPE Valeur FUTYLATED TYPE Valeur FUTYLATED TYPE TYPE TYPE TYPE TYPE TYPE TYPE TYPE	
### Type Valeur F ###################################	Respirable.
9-41-4) POROQUINONE (CAS TWA 1 mg/m3 23-31-9) PUTYLATED TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 100 ppm TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 50 ppm TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 20 ppm FUTYLATED TWA 2 mg/m3 FUTYLATED TWA 3 mg/m3 FUTYLATED TWA 50 ppm TWA	Forme
23-31-9) BUTYLATED TWA 2 mg/m3 F BUTYLATED TWA 50 ppm CAS 128-37-0) METHYL METHACRYLATE STEL 100 ppm Calc (CAS 14807-96-6) TWA 2 mg/m3 F Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Composants Type Valeur F METHACRYLIC ACID (CAS TWA 20 ppm 9-41-4) MYDROQUINONE (CAS TWA 1 mg/m3 23-31-9) BUTYLATED TWA 2 mg/m3 F MYDROXYTOLUENE (BHT) CAS 128-37-0) METHYL METHACRYLATE STEL 100 ppm CAS 80-62-6) TWA 50 ppm	
YDROXYTOLUENE (BHT)	
TWA 50 ppm Falc (CAS 14807-96-6) TWA 2 mg/m3 F Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Composants Type Valeur F METHACRYLIC ACID (CAS TWA 20 ppm 9-41-4) 1YDROQUINONE (CAS TWA 1 mg/m3 23-31-9) 8UTYLATED TWA 2 mg/m3 F 1YDROXYTOLUENE (BHT) CAS 128-37-0) METHYL METHACRYLATE STEL 100 ppm Falc (CAS 14807-96-6) TWA 2 fibres/cc 2 mg/m3 F TWA 2 fibres/cc 2 mg/m3 F	Fraction inhalable et vapeur.
ralc (CAS 14807-96-6) TWA 2 mg/m3 Franada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques agents biologiques et chimiques Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques Type Valeur France de l'exposition à des agents biologiques et chimiques Type Vale	
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Composants Type METHACRYLIC ACID (CAS 9-41-4) MYDROQUINONE (CAS TWA 1 mg/m3 23-31-9) BUTYLATED TYDROXYTOLUENE (BHT) CAS 128-37-0) METHYL METHACRYLATE CAS 80-62-6) TWA 50 ppm TWA 50 ppm Talc (CAS 14807-96-6) TWA 2 mg/m3 F	
Type Valeur Factor Type T	Fraction respirable.
9-41-4) YDROQUINONE (CAS TWA 1 mg/m3 23-31-9) UTYLATED TWA 2 mg/m3 F YDROXYTOLUENE (BHT) CAS 128-37-0) IETHYL METHACRYLATE STEL 100 ppm CAS 80-62-6) TWA 50 ppm alc (CAS 14807-96-6) TWA 2 fibres/cc 2 mg/m3 F	Forme
23-31-9) SUTYLATED TWA 2 mg/m3 F SYDROXYTOLUENE (BHT) CAS 128-37-0) METHYL METHACRYLATE STEL 100 ppm CAS 80-62-6) TWA 50 ppm Falc (CAS 14807-96-6) TWA 2 fibres/cc 2 mg/m3 F	
AYDROXYTOLUENE (BHT) CAS 128-37-0) METHYL METHACRYLATE CAS 80-62-6) TWA 50 ppm Talc (CAS 14807-96-6) TWA 2 fibres/cc 2 mg/m3 F	
TWA 50 ppm falc (CAS 14807-96-6) TWA 2 fibres/cc 2 mg/m3 F	Fraction inhalable et vapeur.
Talc (CAS 14807-96-6) TWA 2 fibres/cc 2 mg/m3 F	
2 mg/m3 F	
-	
anada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)	Fraction respirable.
omposants Type Valeur F	Forme
METHACRYLIC ACID (CAS TWA 70 mg/m3 9-41-4)	

Composants	Ministère du Travail. Règlement sur la Type	Valeur	Forme
HYDROQUINONE (CAS 123-31-9)	TWA	2 mg/m3	
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	TWA	10 mg/m3	
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	TWA	205 mg/m3	
		50 ppm	
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	3 mg/m3	Poussière respirable.
Canada. LEMT pour la Saska Composants	atchewan (Règlements sur la sécurité d Type	et la santé au travail, 1996, Valeur	Tableau 21) Forme
METHACRYLIC ACID (CAS 79-41-4)	15 minutes	30 ppm	
	8 heures	20 ppm	
HYDROQUINONE (CAS 123-31-9)	15 minutes	4 mg/m3	
	8 heures	2 mg/m3	
BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (BHT) (CAS 128-37-0)	15 minutes	4 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.
	8 heures	2 mg/m3	Fraction inhalable et vapeur.
METHYL METHACRYLATE (CAS 80-62-6)	15 minutes	100 ppm	
	8 heures	50 ppm	
Talc (CAS 14807-96-6)	15 minutes	6 mg/m3	Fraction respirable.
		20 mg/m3	Fraction inhalable.
	8 heures	2 mg/m3	Fraction respirable.
eurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique ol	oservée pour les ingrédients	
ntrôles d'ingénierie propriés	Ventilation par aspiration antidéflagrant générale. Les débits de ventilation doive enceintes d'isolement, une ventilation le concentrations atmosphériques sous le d'exposition n'ont pas été établies, mair acceptable. Assurer l'accès à une douc	ent être adaptés aux condition ocale ou d'autres mesures d' s limites d'exposition recomentenir les concentrations atm	ons. S'il y a lieu, utiliser des ingénierie pour maintenir les nandées. Si des limites osphériques à un niveau
sures de protection individue	lle, telles que les équipements de prot		
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans	s latéraux (ou des lunettes à	coques).
Protection de la peau			
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résista	nts aux produits chimiques	
Autre	Porter des gants appropriés résistants a	aux produits chimiques II est	recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les Protection respiratoire

limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

۷a

ар

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Pâte.

Nom de la matière : mA300 Adhésif SDS CANADA État physiqueLiquide.FormePâte.CouleurBlancOdeurFragrant

Seuil olfactif Non disponible. pH Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

-48 °C (-54.4 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 100.5 °C (212.9 °F) estimation

Point d'éclair 10.0 °C (50.0 °F) estimation

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

2.1 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

12.5 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 44.41 hPa estimation

Densité de vapeurNon disponible.Densité relativeNon disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau Température

67.78 °C (154 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 0.97 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Inflammable IB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 0.98 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures à la température de décomposition. Éviter les températures supérieures

au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts. Nitrates. Peroxydes.

Produits de décomposition

dangereux

dangereuses

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

Nom de la matière : mA300 Adhésif
0904T Version n°: 05 Date de révision: 08-Février-2022 Date d'émission : 05-Juin-2019

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation.

Contact avec la peau Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée.

Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë À des concentrations élevées, les vapeurs sont anesthésiques et peuvent provoquer des maux de

tête, de la fatigue, des vertiges et avoir des effets sur le système nerveux central. Nocif par

inhalation. Nocif par contact cutané.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

HYDROQUINONE (CAS 123-31-9)

Aiguë Cutané

DL50 Rat > 900 mg/kg

Hydroxytoluène butylé (BHT) (CAS 128-37-0)

<u>Aiguë</u>

Orale

DL50 Rat 890 mg/kg

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)

Aiguë Inhalation

CL50 Souris 18.5 mg/l, 2 heures

Orale

DL50 Rat 7800 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

ACGIH - Sensibilisation

HYDROQUINONE (CAS 123-31-9)

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Acide méthacrylique (CAS 79-41-4) Irritant
Hydroxytoluène butylé (BHT) (CAS 128-37-0) Irritant

Canada - danger et LEMT pour le Manitoba : Sensibilisation cutanée

HYDROQUINONE (CAS 123-31-9)

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6)

Sensibilisateur.

Canada - données sur les dangers et LEMT pour la Saskatchewan : Sensibilisant

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Sensibilisateur.

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Nom de la matière : mA300 Adhésif sps canada

Carcinogènes selon l'ACGIH

HYDROQUINONE (CAS 123-31-9) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour Hydroxytoluène butylé (BHT) (CAS 128-37-0)

l'homme.

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme

Talc (CAS 14807-96-6) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

HYDROQUINONE (CAS 123-31-9) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Hydroxytoluène butylé (BHT) (CAS 128-37-0) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Talc (CAS 14807-96-6) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

HYDROQUINONE (CAS 123-31-9) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Hydroxytoluène butylé (BHT) (CAS 128-37-0) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Méthacrylate de méthyle (CAS 80-62-6) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Talc (CAS 14807-96-6)

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Acide méthacrylique 0.93 **HYDROQUINONE** 0.59 Méthacrylate de méthyle 1.38

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Nom de la matière : mA300 Adhésif SDS CANADA

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN133

Désignation officielle de

ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable, Limited Quantity

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe 3 Danger subsidiaire П Groupe d'emballage

Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

UN number

UN proper shipping name Adhesives containing flammable liquid, Limited Quantity

Transport hazard class(es) Class 3 Subsidiary risk Ш **Packing group Environmental hazards** No.

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

ERG Code

Passenger and cargo

Allowed with restrictions.

aircraft

Allowed with restrictions. Cargo aircraft only

3L

IMDG

UN number UN1133

UN proper shipping name ADHESIVES containing flammable liquid, Limited Quantity

Transport hazard class(es)

3 **Class** Subsidiary risk П Packing group

Environmental hazards

Marine pollutant No. **EmS** F-E, S-D

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

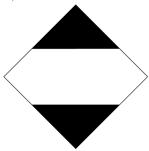
IATA



Nom de la matière : mA300 Adhésif

0904T Version n°: 05 Date de révision: 08-Février-2022 Date d'émission : 05-Juin-2019

IMDG; TMD



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Nom de l'inventaire

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région

,		
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Nom de la matière : mA300 Adhésif SDS CANADA

En stock (Oui/Non)*

16. Autres informations

Date de publication05-Juin-2019Date de la révision08-Février-2022

Version n° 05

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

Nom de la matière : mA300 Adhésif sps canada

0904T Version n°: 05 Date de révision: 08-Février-2022 Date d'émission : 05-Juin-2019